



HAL
open science

CEREGE - Centre de recherche en gestion

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CEREGE - Centre de recherche en gestion. 2017, Université de Poitiers, Université de La Rochelle. hceres-02030710

HAL Id: hceres-02030710

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02030710>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Évaluation de l'unité :

Centre de Recherche en Gestion

CEREGE

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université de Poitiers

Université de La Rochelle

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'Évaluation de la Recherche

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Xavier Lecocq, président du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous.

Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

Nom de l'unité : Centre de Recherche en Gestion

Acronyme de l'unité : CEREGE

Label demandé : EA

N° actuel : EA 1722

Nom du directeur
(2016-2017) : M. Jérôme MERIC

Nom du porteur de projet
(2018-2022) : M. Jérôme MERIC

Membres du comité d'experts

Président : M. Xavier LECOCQ, Université de Lille 1

Experts :

- M. Marc BOLLECKER, Université de Haute-Alsace - UHA
- M. Olivier BRANDOUY, Université de Bordeaux (représentant du CNU)
- M^{me} Nathalie GUICHARD, Université Paris-Sud
- M^{me} Ulrike MAYRHOFER, Université Lyon 3

Déléguée scientifique représentante du HCERES :

M^{me} Stéphanie CHATELAIN-PONROY

Représentants des établissements et organismes tutelles de l'unité :

- M. Xavier FEAUGAS, Université de La Rochelle (via Skype)
- M. Serge HUBERSON, Université de Poitiers
- M^{me} Évelyne LANDE, IAE - Université de Poitiers
- M. Jean-Marc OGIER, Université de La Rochelle (via Skype)
- M. Thierry POULAIN-REHM, Université de La Rochelle

Directeurs ou représentants de l'École Doctorale :

M. Choukri BEN AYED, ED n° 526, « Sociétés et Organisations - SORG »

M. Jean DESMAZES, ED n° 526, « Sociétés et Organisations - SORG »

M^{me} Nathalie KOTLOK, ED n° 526, « Sociétés et Organisations - SORG »

1 • Introduction

Historique et localisation géographique de l'unité

Le CEREGE est une Équipe d'Accueil (EA 1722) qui regroupe des enseignants-chercheurs de l'Université de Poitiers (établissement principal), de l'Université de La Rochelle (établissement secondaire) et de l'École Supérieure de Commerce de La Rochelle (établissement partenaire).

L'unité est présente sur la partie Poitou-Charentes de la nouvelle grande Région « Nouvelle Aquitaine » à travers des enseignants-chercheurs de l'IAE de Poitiers (avec des sites à Poitiers, Niort et Angoulême), de l'IUT de Poitiers, de l'IUT d'Angoulême, de la Faculté du Sport de l'Université de Poitiers, de l'Institut de Préparation à l'Administration Générale, de l'IAE La Rochelle, de l'IUT La Rochelle, et de l'École Supérieure de Commerce La Rochelle.

Bien que la majeure partie des enseignants-chercheurs membres de l'unité mène des recherches en Sciences de Gestion (6^{ème} section du Conseil National des Universités), on peut noter la présence de plusieurs enseignants-chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication (71^{ème} section du Conseil National des Universités) et en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (74^{ème} section du Conseil National des Universités). D'autres disciplines sont également représentées (par exemple le Droit - 2^{ème} section - l'économie - 5^{ème} section et la Sociologie - 19^{ème} section). Cependant, la présence de ces différentes disciplines relève surtout de l'ouverture, le CEREGE définissant son projet scientifique comme « le développement et la valorisation de la recherche en sciences de gestion en cohérence avec son environnement institutionnel ».

Le CEREGE est membre de l'École Doctorale n°526, « Sociétés et Organisations - SORG » et de la Maison des Sciences de l'Homme et de la Société (UMS CNRS 842).

En termes de structure, sur la période 2011-2016, l'unité croise trois thématiques structurantes (Stratégies de marché et cultures de consommation - Outils de gestion et dynamiques organisationnelles - Management Public et Société) avec une thématique transversale (Sciences de gestion et développement durable).

Équipe de direction

Le directeur du CEREGE est M. Jérôme MERIC, de l'IAE de Poitiers. Il a succédé en 2015 à M. Amaury GRIMAND à la fin de son mandat, qui a muté dans une autre université. En juin 2015, de nouveaux statuts ont été adoptés, notamment afin de laisser davantage de place à l'Université de La Rochelle dans la gouvernance. M. Thierry POULAIN-REHM, de l'IAE de La Rochelle, a ainsi pris la direction adjointe du CEREGE.

Aux directeur et directeur adjoint, s'ajoutent des responsables de thématiques (4 responsables) et des responsables de l'animation scientifique (séminaires, journées doctorants, école de printemps, préparation de l'Habilitation à Diriger des Recherches).

Nomenclature HCERES

SHS1_2 : Finance, management

Domaine d'activité

L'unité se positionne sur plusieurs domaines et sous-thèmes de recherche en sciences de gestion, notamment le marketing et la consommation, le management public, l'organisation et la stratégie, le développement durable.

On peut noter la présence de plusieurs enseignants-chercheurs en Sciences de l'Information et de la Communication et en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives qui mènent des travaux proches des sciences de gestion.

Effectifs de l'unité

Composition de l'unité	Nombre au 30/06/2016	Nombre au 01/01/2017
N1 : Enseignants-chercheurs titulaires et assimilés	62	64
N2 : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés	0	0
N3 : Autres personnels titulaires (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	2	2
N4 : Autres chercheurs et enseignants-chercheurs (ATER, post-doctorants, etc.)	12	
N5 : Chercheurs et enseignants-chercheurs émérites (DREM, PREM)	0	
N6 : Autres personnels contractuels (appui à la recherche et/ou n'ayant pas d'obligation de recherche)	1 (0,5 ETP)	
N7 : Doctorants	41	
TOTAL N1 à N7	118	
Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	18	

Bilan de l'unité	Période du 01/01/2011 au 30/06/2016
Thèses soutenues	36
Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité	0
Nombre d'HDR soutenues	3

2 • Appréciation sur l'unité

Avis global sur l'unité

Le CEREGE a connu, sur la période concernée par cette appréciation (2011-2016), un développement important d'un point de vue qualitatif et quantitatif. En effet, comparativement à la période précédente, le nombre d'enseignants-chercheurs dans l'unité de recherche a augmenté. De plus, le CEREGE a développé de nouveaux contrats de recherche avec des organisations variées, démontrant ainsi une très bonne insertion dans son environnement, notamment local. Enfin, l'unité a également augmenté le nombre de publications. Ces résultats sont probablement dus à l'engagement visiblement fort de l'équipe de direction, des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs et des doctorants dans l'unité.

En termes d'organisation interne, le CEREGE a fait évoluer sa gouvernance en mettant en place des statuts définissant le rôle du conseil de laboratoire et les modalités de décision pour définir les orientations de l'unité. Le directeur de l'unité est désormais assisté d'un directeur adjoint, issu de l'Université de La Rochelle. Une telle gouvernance permet manifestement d'améliorer la coordination et d'augmenter la cohésion au sein de l'unité.

D'un point de vue scientifique, sur la période 2011-2016, l'unité croise trois thématiques structurantes (Stratégies de marché et cultures de consommation - Outils de gestion et dynamiques organisationnelles - Management Public et Société) et une thématique transversale (Sciences de gestion et développement durable). Certaines de ces thématiques ont un positionnement original dans le paysage national et bénéficient ainsi d'un certain rayonnement qui permet d'attirer des projets et les financements associés. La thématique « Stratégie de marché et cultures de consommation » s'est notamment spécialisée sur le marketing et la consommation des enfants et adolescents. La thématique « Management public et société » opère, quant à elle, une intégration efficace entre management public et comptabilité/contrôle de gestion. Ce positionnement de niche des thématiques est probablement adapté à une unité de taille moyenne et le CEREGE pourrait considérer d'étendre cette stratégie à l'ensemble des thématiques afin d'accroître l'expertise et la visibilité de ces dernières. Par ailleurs, le CEREGE a fait le choix d'une structure matricielle et d'une ouverture transdisciplinaire dans chacune des thématiques. Une telle ouverture comprend évidemment des avantages tels que le fait de mener des activités de recherche à la frontière des disciplines. Elle peut cependant conduire à une certaine perte de repères disciplinaires pouvant réduire la visibilité de l'unité dans ses champs de référence, limiter le potentiel de publication au meilleur niveau (qui reste largement basé sur une dimension disciplinaire) et, éventuellement, faire courir des risques aux plus jeunes collègues en matière d'insertion dans la communauté et de développement de carrière.

D'un point de vue financier, les différentes tutelles ont maintenu les moyens attribués à l'unité. Cependant, l'activité de l'unité nécessite des moyens complémentaires. Ces derniers sont apportés pas les contrats divers et par le financement par les unités de formation. L'IAE de Poitiers, où la majeure partie des enseignants-chercheurs de l'unité est en poste, fournit ainsi des ressources importantes, permettant d'augmenter de manière significative les moyens. L'engagement de ces ressources est opéré par l'IAE après avis du responsable thématique et du directeur de l'unité de recherche. L'unité ne dispose donc pas d'une totale autonomie budgétaire.

Le CEREGE, qui s'est structuré et s'est renforcé au cours des dernières années, est à la croisée des chemins. L'affirmation d'une stratégie, permise par une autonomie scientifique et budgétaire, est certainement un défi important à relever. Cette stratégie pourrait notamment s'appuyer sur une priorisation des principales activités des membres (publication, recherche de contrats, diffusion et vulgarisation...) car on sait combien il est difficile de mener toutes ces activités de front. Par ailleurs, la système de répartition égalitaire du budget entre les membres de l'unité conduit probablement à un sentiment positif de reconnaissance de l'activité de recherche de tous mais pourrait limiter le développement des publications internationales de bon niveau, qui restent rares aujourd'hui dans l'unité. Le budget actuel permet en effet difficilement aux enseignants-chercheurs d'aller présenter des communications dans les conférences internationales de référence pour se familiariser avec la recherche internationale, sauf à ce que ces derniers entrent dans une démarche de recherche de contrats, très coûteuse en temps. Peut-être qu'une répartition des budgets selon l'ambition des projets ou les réussites précédentes plutôt qu'en fonction d'un budget fixe par membre pourrait encourager les enseignants-chercheurs de l'unité à s'orienter vers des publications plus visibles internationalement. Une telle mesure suppose cependant de préciser les indicateurs clés de l'activité des membres de l'unité. Les doctorants, satisfaits de leur accompagnement par l'unité et par les directeurs de thèse, pourraient d'ailleurs, eux aussi, bénéficier d'une meilleure visibilité sur les attendus en matière de production scientifique et d'une plus grande exposition aux pratiques internationales de la recherche.